
YEŞİM SAGLAM :

Bonjour à tous, bonsoir. Bienvenue à l'appel du groupe CPWG de l'At-Large en ce mercredi 3 août 2022 à 13 h UTC.

Nous n'allons pas faire l'appel étant donné le nombre important de participants et également pour respecter les temps, mais les participants sur Zoom et par téléphone seront notés après l'appel. Pour faire la liste des personnes qui se sont excusées, nous avons des excuses de Vanda Scartezini, de Judith Hellerstein, d'Alberto Soto, d'Alan Greenberg, de Cheryl Langdon-Orr, de Holly Raiche, de Greg Shatan, d'Yrjö Länsipuro, de Mouloud Khelif, de Sarah Kiden qui peut-être pourra nous rejoindre un petit peu en retard.

Comme d'habitude, nous avons l'interprétation en français et en espagnol pour aujourd'hui. Les interprètes sont Claudia et Marina pour l'espagnol et Aurélie et Isabelle pour le français.

Avant de commencer, un petit rappel de bien donner votre nom avant de prendre la parole, non seulement pour la transcription, mais également pour l'interprétation.

Dernier rappel, pour la transcription en temps réel, elle sera fournie aujourd'hui. Je vais copier et coller le lien et vous le partager, donc vous pouvez vérifier la transcription si vous le souhaitez.

Et je vous repasse la parole, Olivier. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Yeşim pour cette introduction.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bienvenue à l'appel d'aujourd'hui. J'ai réussi à venir sur Zoom juste à temps. Nous avons un ordre du jour assez court aujourd'hui, mais c'est important. Les stars d'aujourd'hui sont Jim Galvin et Matt Thomas qui vont nous parler du projet d'analyse de la collision de noms, l'étude NCAP, deuxième étude, et il sera très intéressant de suivre leur présentation.

Ensuite, nous aurons des petites mises à jour très rapides de la petite équipe et du groupe de travail. Nous sommes au mois d'août et donc c'est l'été. Il y aura également brièvement une mise à jour sur les politiques et ensuite, quelques questions logistiques pour la séance conjointe avec le Conseil d'Administration et il faut nous préparer aussi rapidement que possible parce que le mois de septembre arrive très vite.

Voilà pour l'ordre du jour d'aujourd'hui. Je ne sais pas s'il y a des commentaires, des questions, des ajouts, des choses à enlever de l'ordre du jour, etc. Je ne vois pas de main levée, donc l'ordre du jour est adopté tel qu'il apparaît à l'écran.

Et en dehors de ceci, nous pouvons maintenant voir quels sont les points de travail.

YEŞİM SAGLAM :

Excusez-moi Olivier, mais il y a Christopher qui a la main levée.

CHRISTOPHER WILKINSON :

Bonjour. Je crois que je suis bien connecté. Est-ce que vous m'entendez ? Non ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, allez-y, vous avez la parole Christopher.

CHRISTOPHER WILKINSON : Merci.

C'est un point mineur mais à l'ICANN75, je prévois de participer au suivi de la discussion de l'ICANN71, la discussion d'EURALO sur les noms géographiques et en particulier sur les indications géographiques. J'avais proposé de le faire parce que la ccNSO semble avoir pris en charge le dossier et en train d'organiser une session lors de l'ICANN75 sur les indications géographiques. Même s'il y a peu de choses qui se sont faites au fil des années, il semblerait que le sujet prend de l'ampleur. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Christopher. Est-ce qu'il y a des choses à faire pour l'ALAC ? Qu'est-ce que vous proposez ? Quelles sont vos suggestions ?

CHRISTOPHER WILKINSON : Pour l'instant, je ne vois pas de choses à faire spécifiquement, mais j'ai demandé à la ccNSO de me dire un petit peu ce qu'ils comptent faire, comment ils vont gérer cette question et je prévois vous faire part de ces informations. Il y a un panel qui a été organisé l'année dernière. Mais s'il y a quoi que ce soit d'important, je vous en ferai part au sein du CPWG.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien Christopher, c'est bien compris et merci pour cette petite mise à jour. Nous verrons ce qui se passe à l'avenir. Je ne vois pas d'autre mains levées, donc je pense que cela veut dire qu'on peut avancer.

J'ai parlé des points de travail, il n'y en a qu'un en fait, il n'y a pas de commentaire, c'est évident. Tous les autres points des semaines précédentes sont terminés. Nous pouvons donc maintenant passer à l'étude 2 du projet d'analyse de collision de noms avec Jim Galvin et Matt Thomas. Bienvenue, chers amis. Vous avez la parole. Tout est prêt, allez-y.

MATT THOMAS : Merci beaucoup. Je suis un des coprésidents et je suis avec vous avec Jim Galvin. Nous sommes heureux de vous dire un petit peu où nous en sommes dans le cadre de ce projet NCAP, projet d'analyse de la collision des noms. Nous allons d'abord vous donner un peu de contexte, vous dire où en est le groupe de travail en ce qui concerne nos travaux dans le cadre de l'étude 2 et les issues possibles.

Aujourd'hui, nous allons vous présenter le contexte, qu'est-ce que cette proposition de projet NCAP, d'abord ce que nous avons fait dans le cadre de l'étude 1 et ce sur quoi nous nous penchons dans le cadre de l'étude 2. Ce sera ce qui a été fait, les constatations et point 4, la proposition de travail à l'avenir, ce qui selon nous semble un bon processus durable qui pourrait permettre à l'ICANN de faire l'évaluation des collisions de noms à l'avenir. Ensuite, à la fin de la session, nous aurons une partie questions et réponses. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Je voudrais commencer par le contexte et je vais parler un petit peu de l'importance de la collision de noms et quel est l'impact sur les utilisateurs finaux dans la communauté en général. Je vais prendre un peu de recul par rapport à cette diapositive pour vous rappeler un peu ce qu'est une collision de noms et pourquoi il est important de s'en préoccuper pour le bien des utilisateurs finaux.

Il s'agit d'une requête [DNS] qui devait être résolue dans un espace privé et interne. Mais cette requête se retrouve dans le DNS public et est résolue à ce niveau-là. Il y a beaucoup de chaînes, par exemple .corp, .home, qui sont des suffixes communs qui sont utilisés chez vous, par exemple dans vos systèmes de réseau à domicile. Les requêtes pour ces chaînes fuient dans le public de manière non délibérée. Actuellement, .home, .corp et .mail n'existent pas dans le système public. En fin de compte, ce qui se passe, c'est que la réponse, c'est que je n'existe pas, donc les machines qui reposent sur le .home ou le .corp comptent sur cette réponse qui en fait n'est pas fiable.

Dans un tel scénario, le .home ou le .corp devient délégué et il y a des domaines de deuxième niveau qui sont enregistrés et les demandes pour ces requêtes non existantes qui s'appuient sur ces réponses non fiables reçoivent une réponse parce que maintenant, ce nom existe. Donc ceci nous mène à des scénarios selon lesquels certaines choses mauvaises se passent. Il peut y avoir des attaques de l'homme du milieu, il peut y avoir d'autres menaces de sécurité à cause de ces collisions de noms. Voilà pourquoi c'est important.

Avant de lancer les nouveaux TLD, avant ces nouvelles délégations dans le système de serveurs de noms, il est important d'effectuer des études

pour bien comprendre ce qui se passe au niveau de l'utilisation de cette chaîne dans le contexte privé, quels sont les risques éventuels de délégations de ces chaînes et quels seraient les problèmes possibles.

L'idée dans le cadre du NCAP, c'est vraiment de mieux comprendre, peut-être d'avoir des analyses effectuées par le SSAC pour éviter ces collisions de noms. Et il y a deux demandes spécifiques : premièrement, un avis concernant le .home, le .corp et le .mail et deuxièmement, des avis d'ordre général sur les collisions de noms en général, donc avis spécifique et avis général. Nous sommes en train d'y travailler de manière inclusive pour en parler avec la communauté. Nous avons 25 membres de groupes de discussion avec 14 membres du groupe de travail du SSAC et 23 observateurs de la communauté. Ensuite.

Voici des liens vers des informations qui pourraient vous intéresser. Nous avons les résolutions du Conseil d'Administration au conseil, nous avons la charte du projet, la proposition du projet et le wiki de la communauté avec tous les enregistrements des présentations, des enregistrements de notre groupe, etc. Vous pouvez vous rendre sur ces liens si vous voulez des détails en plus.

Les études du NCAP ont été faites pour être partagées en trois. Premièrement, il y a eu l'analyse des écarts qui a déjà été effectuée et elle a deux objectifs principaux : premièrement, de bien définir ce qu'est une collision de noms et deuxièmement, créer une sorte d'ensemble de connaissances exhaustif et cohésif pour bien comprendre l'analyse des écarts, la collision des noms, ce qui a été fait et ce qui doit encore être fait.

L'étude 1 a permis d'informer l'étude 2 sur laquelle nous travaillons actuellement, qui se compose de plusieurs points. Premièrement, il faudra déterminer quels sont les critères suggérés pour déterminer si une chaîne non déléguée doit être considérée comme chaîne qui pourrait entraîner des collisions de noms et quels sont les critères pour que cette chaîne ne soit pas déléguée et quels sont les critères qui permettraient à cette chaîne de faire partie de la liste, donc quelles sont les atténuations pour la délégation. Après l'étude 2, il y a l'analyse des options d'atténuation, donc l'étude 3 qui fera suite à la conclusion de l'étude 2.

L'étude 1 comme je vous l'ai déjà dit a été constituée d'une bibliographie, une révision complète de toutes les questions liées à la collision de noms. Cela a permis d'éclairer les objectifs de l'étude 2. On avait à l'origine trois objectifs, mais on en a supprimé un, constituer une archive. Et pendant l'étude 1, on s'est aperçu que c'était un objectif difficilement réalisable, donc on a décidé de ne pas l'inclure dans l'étude. Mais les deux principaux objectifs de l'étude consistent à comprendre la cause à l'origine de la collision de noms et comprendre l'impact de cette collision de noms.

Au sein de ces objectifs, on a plusieurs tâches que nous nous sommes fixés. D'abord entreprendre une analyse de l'origine de cela et ceci passe par un examen du rapport de collision de noms que l'ICANN a reçu pendant la série de 2012 par rapport aux problèmes liés à la collision de noms qui ont été signalés auprès de l'ICANN. Je crois qu'il y a eu 37 cas signalés. Il y a eu des personnes qui ont enquêté pour entreprendre une étude scientifique et un examen approfondi de cela

et ils ont élaboré un rapport pour comprendre les causes à l'origine de la collision de noms.

Ensuite, entreprendre une analyse d'impact de la collision de noms et l'idée ici, c'est d'entreprendre une étude pour avancer par rapport aux implications de mesures de données DNS, par exemple à partir de différentes perspectives dans la hiérarchie DNS en général, et cela nous permet de voir comment cette analyse de collision de noms peut faire partie du flux de travail que je vais vous présenter dans cette présentation plus tard.

Et enfin, tous ces rapports permettent de répondre à la question du Conseil d'Administration ainsi qu'une étude de cas qui porte sur les risques par rapport à .corp et .mail qui feront l'objet d'une période de commentaires publics. Et ensuite, l'étude 3 sera la suivante. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Je vais avancer un peu plus vite ici. Il faut comprendre comme je vous l'ai dit auparavant que l'étude 2 se concentre sur le fait de bien comprendre l'impact de la collision de noms, c'est ce qu'on fait pendant l'étude 2, ainsi que prendre en considération un certain nombre d'autres études dont je vous ai déjà parlé.

Qu'avons-nous fait jusqu'à présent ? Diapositive suivante s'il vous plaît. Jusqu'à présent, nous avons élaboré trois grands rapports dans le cadre de l'étude 1. D'abord, étude de cas de .corp, .home, .mail ainsi que .internal et [inaudible] avec deux chaînes qui représentaient plus de deux millions de requêtes par jour. Cela nous a donné un peu plus de données pour étoffer cette étude par rapport aux chaînes. Nous avons également finalisé une étude des requêtes DNS pour nous aider à

éclairer l'évaluation de la collision de données en analysant différentes composantes de la hiérarchie DNS, quels sont les types de mesures qu'il faut prendre en considération et enfin, l'analyse de causes à l'origine de ce phénomène avec le rapport de collision des nouveaux gTLD.

Quels sont les principaux enseignements qu'on a pu tirer jusqu'à présent ? D'après l'étude de cas sur .corp, .home et .mail, on a vu que l'impact a augmenté. Il est important d'établir des mesures de diagnostic critiques et de comprendre également l'impact de la collision de noms. Ces mesures de diagnostic critiques qu'on appelle CDM aussi, c'est une manière d'avoir la possibilité d'évaluer l'impact potentiel d'une collision de noms.

On a également continué à faire des études sur les protocoles DNS SD et liste de recherche de suffixes qui continuent de constituer un problème majeur par rapport à ce problème de la collision de noms.

Ensuite, en termes de requêtes DNS, on a vu des similarités et des différences entre chaque groupe, identité de serveurs et tous les serveurs racines eux-mêmes, ce qui nous permet de voir l'analyse statique qu'on peut faire des candidats avant même leur candidature et ensuite voir quelle est la pertinence des mesures qu'on peut appliquer.

Maintenant, par rapport à l'analyse de causes à l'origine de la collision de noms, on a vu que l'utilisation privée du suffixe DNS est largement étendue. Et les rapports relatifs à la collision de noms sont soutenus par des données mesurées. Et l'impact de la délégation du TLD va du non-impact à un impact très grave, donc c'est un problème auquel il faut absolument faire face parce qu'il est croissant.

Quelques mots supplémentaires par rapport aux principales conclusions sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord jusqu'à présent. La collision de noms, c'est un problème épineux auquel il faut s'atteler et c'est l'une des principales mesures dont on dispose aujourd'hui. On voit qu'il y a un aspect qualitatif et quantitatif qu'il faut prendre en considération et au cas par cas. L'atténuation et la remédiation sont problématiques et le sont d'autant plus que le volume et la diversité des CDM augmente. Il y a également des fuites de collision de noms pour des chaînes en particulier, donc il est chaque fois plus difficile d'éviter ce genre de collision dans l'espace DNS.

On a également vu dans les études de cas qu'il y a certaines opportunités pour les plateformes existantes de mesure de pouvoir étendre leur compréhension par rapport aux mesures de collision de noms et offrir des orientations pour que les candidats soient davantage sensibilisés ou informés par rapport au phénomène de collisions de noms.

Je vous l'ai dit auparavant, il y a ces CDM, mesures de diagnostic critiques, qui nous permettent d'apprécier d'un point de vue quantitatif l'importance de la collision de noms. Vous voyez ici un certain nombre de ces mesures, d'abord le volume de requêtes. Le volume en soi, c'est une mesure holistique qui est imposée par la chaîne de collision de noms et c'est un premier paramètre qu'il est très important d'évaluer en premier lieu, ce qui implique la diversité de l'origine de la requête, comme la distribution de l'adresse IP, la distribution [ASN] et d'autres propriétés qui sont liées aux requêtes, type de requête, quel est le type d'étiquette, s'agit-il d'un nom de deuxième niveau. Et ensuite, il y a une composante plus qualitative qui à voir avec d'autres caractéristiques,

comme par exemple Open Source Intelligence. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Sur ce, je vais céder la parole à Jim qui va vous parler du flux de travail et je pense qu'on va revenir sur un certain nombre de caractéristiques particulièrement importantes.

JIM GALVIN :

Merci Matt. Bonjour à tous. Merci de nous avoir rejoints pour cette présentation. Je suis Jim Galvin, l'un des coprésidents du projet NCAP avec Matt.

J'aimerais insister sur un point particulier qu'a évoqué Matt mais d'un point de vue un petit peu différent. On parle beaucoup de ce qui se passe au niveau de la collision de noms en ce moment et comme Matt vous l'a dit, les utilisateurs vont devoir se préoccuper de la collision de noms non pas parce qu'ils se préoccupent de cette question ou de tous les aspects techniques qui sont inhérents, mais en raison de la confusion que cela implique.

Donc les utilisateurs ne vont pas forcément comprendre que la collision de noms les affecte et vont décider de prendre des mesures à ce niveau-là, mais il faut reconnaître qu'il est important que le Conseil d'Administration de l'ICANN et la communauté qui veut créer davantage de TLD sont préoccupés par rapport à l'expérience qu'auront les utilisateurs finaux à la suite de la nouvelle série. Et Matt vous a déjà expliqué en détail le genre d'expérience que peuvent avoir les utilisateurs finaux et comment cela peut se refléter dans les mesures qui peuvent être appliquées. Donc on peut évaluer finalement au niveau

de la communauté, c'est la principale évaluation qu'on peut faire, quelle est la situation au niveau de la collision de noms.

Ce qui est important d'analyser, c'est le genre de problème qu'on essaie de régler ici. De quoi s'agit il ? Comme Matt l'a dit, il s'agit de créer un processus qu'on peut appliquer de nouveau et on veut réellement comprendre dans quelle mesure les gens sont affectés par la collision de noms. Il ne s'agit pas simplement d'une confusion, mais ce sont les opérateurs de registre qui vont être confrontés à un problème lorsqu'ils vont vouloir enregistrer un nom de domaine parce qu'ils essaient d'avoir un impact sur l'internet et cela va s'avérer problématique. Et le Conseil d'Administration veut également identifier les chaînes de collision. Donc notre tâche était finalement de voir ce que cela voulait dire et quel type d'évaluation on pouvait entreprendre.

Je pense que l'essentiel ici, c'est de dire que l'évaluation de la collision de noms, c'est finalement une évaluation de risques et c'est la principale conclusion à laquelle on est parvenu. Et je pense qu'en l'état actuel des choses, beaucoup de discussions et présentations se concentrent sur cette idée selon laquelle le fait de considérer un problème comme ayant un fort impact sur finalement l'activité quotidienne de tout un chacun, c'est finalement s'apercevoir qu'il y a un impact plus général et que tout le monde est affecté. Et on s'est aperçu aussi que vous ne pouvez pas toujours voir la collision de noms. Et même si vous essayez d'évaluer, d'estimer la collision de noms, vous ne pouvez pas toujours les voir, sauf s'il y a fuite. Lorsqu'une entreprise individuelle veut enregistrer un nom et qu'il y a une fuite par accident et on détecte une collision de noms, c'est ce genre de cas. Mais la question n'en demeure pas moins la suivante : que pouvons-nous faire ?

Comment améliorer les choses et faire en sorte que le processus qui a été utilisé la dernière fois soit meilleur ?

Ici, il faut reconnaître qu'on essaie de gérer le problème de la manière suivante et on s'est posé la question, est-ce qu'on peut évaluer la collision de noms sachant qu'on ne peut pas toujours tout voir ? Est-ce qu'on peut au moins avoir une idée de l'ampleur du problème ? Et ensuite, est-ce qu'on peut avoir la possibilité de trouver des solutions ? Parce que soyons honnêtes, on a un historique de 10 ans de délégation et aucune atténuation n'a été faite. Et pourtant, l'internet continue de fonctionner.

Mais en toute honnêteté, il y a eu beaucoup d'impacts. Le rapport sur la zone racine montre bien que les gens ont été affectés et qu'il y a un impact de la collision de noms. Cela va d'un impact insignifiant, des choses réellement simples à régler, à des choses beaucoup plus graves.

Ce sur quoi je vais me concentrer maintenant sur les prochaines diapositives, parce que ce sont des diapositives très détaillées, ce sont trois éléments. Je vais passer rapidement sur les détails qui sont contenus sur cette diapositive. En quoi ce processus est différent de celui utilisé pendant la série de 2012 ? Comment on peut procéder de manière différente pour améliorer les choses et entreprendre une meilleure voie à suivre ? Et il est important de dire qu'on a identifié ici deux nouveaux rôles pour aider à entreprendre cette étude. Donc passons à la diapositive suivante pour aborder ce premier élément.

Il faut qu'il y ait un ensemble d'experts en technologie, donc une équipe de révision technique qui doit être une équipe neutre. Il faut que ce soit des experts dans les domaines que vous voyez ici, non seulement en

protocole du DNS, mais en d'autres protocoles et en particulier, il faut que ce soit des scientifiques spécialisés dans les données. Donc ce sont vraiment des personnes qui sont très spécialisées qui devront se pencher sur ces questions de manière à ce que ceci puisse être utile et pour bien définir les CDM, pour démontrer ce qu'il faut utiliser et évaluer.

Cette équipe aurait quatre responsabilités. Premièrement, évaluer la visibilité des collisions de noms. Ils vont considérer les CDM et ils vont donc rassembler toutes ces informations techniques, ces données très détaillées qui seront visibles, et ils vont devoir ramener ceci à un résumé non technique pour un conseil qui devra mieux comprendre ces questions et qui sera peut-être moins expert. Il faudra déterminer quels sont les risques et expliquer les choses, les rendre visibles de manière à ce qu'un jugement puisse être porté sur ce qu'il faudra faire à l'avenir. Donc il faudra évaluer ceci, cette visibilité, résumer toutes les constatations et en fin de compte, il y aura des plans de remédiation et d'atténuation qui seront évalués. Que fera un opérateur de registre à l'avenir? Il faudra que quelqu'un puisse résumer ceci, créer cette définition des risques associés.

Et autre point clé, la réponse en cas d'urgence. Même si on est parti du principe en 2012 qu'il y aurait un plan de réponse si nécessaire, si vraiment quelque chose de mauvais se produisait, l'idée était en fait d'éliminer le TLD de la zone racine et de continuer, donc simplement de ne pas permettre à ce TLD d'exister. Mais en fin de compte, ceci n'a jamais été documenté, on n'a jamais vraiment défini le processus. Du point de vue de la pérennité du système, il faut qu'il y ait une documentation sur comment nous allons procéder et ce que cela veut

dire. Il y a des gens qui dépendent de la zone racine et sans trop s'y pencher, il y a les résolveurs publics, les Google et Microsoft, etc. et d'autres qui dépendent de la zone racine. Il faut qu'ils sachent comment cela se passe. Il faut qu'il y ait une procédure d'urgence qui soit visible. Il faut savoir à quoi s'attendre. L'infrastructure a changé depuis 2012, il est donc important de bien rédiger tout ceci et c'est l'idée de ces équipes. Donc ça, c'est la première chose.

Il y a un fournisseur de service neutre. Ce sont les personnes qui vont collecter les CDM. Dans la série de 2012, ce qui avait été fait, c'est que l'opérateur de registre a effectué un cycle d'interruption. Ceci a été fait une fois que le TLD leur avait été accordé. La décision, c'était qu'on pouvait déléguer, mais nous n'avions pas encore évalué la collision des noms. La collision de noms n'a été faite qu'après l'octroi. Donc il faut faire très attention avec la terminologie.

Après que l'opérateur de registre a reçu le TLD, il teste la collision de noms. Une des choses que nous proposons ici comme mécanisme pour mieux gérer le processus de retrait d'un TLD, c'est de vraiment faire l'évaluation de la collision des noms comme partie du processus, donc avant même d'accorder le TLD à l'opérateur de registre. L'idée, c'est que si on procède de cette manière, on peut évaluer et tout ceci peut commencer immédiatement dès qu'un dossier de candidature est envoyé, donc on n'a pas besoin d'attendre le processus. Si ceci fait partie de la diligence raisonnable, ceci se produit en parallèle avec tout le reste, tout le reste de la diligence raisonnable et tout est effectué. Et au moment où le TLD est accordé, l'opérateur de registre peut tout simplement procéder sans retard.

Il nous faut donc un parti neutre pour avoir les données valides. Il devra travailler avec l'équipe de révision technique. Il y a tous les rôles techniques bien sûr et le reste, nous devons y réfléchir. Mais il y a les fonctions, les responsabilités qui sont définies et ensuite, les rôles seront assignés. Diapositive suivante.

Voici comment le processus se déroulera. Un peu comme en 2012, le candidat sélectionne un TLD, il envoie son dossier et dernière étape, le Conseil d'Administration reçoit l'ensemble de la candidature. Mais il y a deux étapes, deux étapes que nous appelons l'évaluation de collision passive PCA premièrement. Ce que nous avons fait, c'est que nous nous sommes rendus compte que dans le cadre de la gestion des risques et de l'évaluation des collisions de noms, il était possible d'avoir trois évaluations de collision de noms et de voir le risque de collision des noms de manière beaucoup plus basée sur les risques.

On peut commencer à la base lorsqu'il n'y a pas de risques ou très peu. Ensuite, on peut ajouter un petit peu de risques pour voir un petit peu ce qui pourrait se passer – c'est l'évaluation de collision passive. Et ensuite, il y a le niveau d'interruption contrôlé comme ce qu'on avait fait en 2012, donc évaluation de la collision active. Et ensuite, il y a la version vraiment disruptive et c'est la dernière étape. Nous allons passer en revue ces différents niveaux.

Le candidat sélectionne l'étiquette. Le candidat a l'opportunité ici d'obtenir un indicateur de collision de noms possible et ce qu'on s'imagine, d'ailleurs cela existe déjà aujourd'hui, puisque l'OCTO de l'ICANN l'a déjà fait, que l'ICANN présenterait un site web, les données ITHI qui existent avec les requêtes de domaines qui sont disponibles au

niveau des serveurs. Les candidats ont leur première opportunité de voir si leur chaîne pourrait donner lieu à davantage d'études.

Une fois que la candidature est envoyée, l'équipe de révision technique effectue la première évaluation et elle va considérer les données qui ont été déjà considérées par le candidat et elle va rédiger un résumé de ces constatations. Et ceci est critique. De toute évidence, si on regarde ces données aujourd'hui, on voit par exemple le .corp et le .home, donc ce sont des chaînes spécifiques qui sont à haut risque et ce sont des cas spéciaux. Les détails là-dessus doivent toujours être déterminés au sein du groupe de travail, nous n'avons pas terminé notre étude là-dessus, mais le sens dans lequel nous allons, c'est qu'il y aurait l'opportunité si quelque chose est évoqué à cette étape pour le Conseil d'Administration de rejeter ce dossier. S'il n'est pas rejeté, on passe à l'étape trois. Diapositive suivante.

L'étape trois, c'est là qu'on effectue l'évaluation de collision passive et c'est quelque chose de nouveau que nous avons créé, que nous avons observé. Il est en fait possible d'ajouter le TLD à la zone racine, donc de déléguer le TLD. Cela ne veut pas dire qu'on le donne à l'opérateur de registre, c'est simplement qu'il est mis dans la zone racine et on peut maintenant collecter les CDM. C'est une étape qui ne perturbe pas trop les clients existants. Matt l'a expliqué, les clients s'attendent à un certain comportement de l'infrastructure du DNS, donc cela veut dire que s'ils utilisent un nom privé comme le .corp, le .home ou un autre, ils s'attendent à ce que les serveurs racines leur disent que cela n'existe pas.

Là, nous avons un moyen de faire exister le nom, de le mettre dans la zone. Il n'y a pas d'interruption contrôlée comme en 2012, donc on le met dans la zone et le client peut avoir une réponse estimée pour passer à l'étape suivante. Le TLD existe, donc la prochaine requête qui sera effectuée pour avoir le deuxième niveau sera faite et cela nous permet de voir si oui ou non le nom est utilisé. Ceci est critique.

Autre raison critique pour laquelle [inaudible] est importante, les serveurs de noms racine ne fonctionnent pas seuls. Et ce qui s'est passé au cours des 10 années passées, c'est que l'infrastructure des noms a beaucoup évolué. Vous avez les résolveurs mondiaux publics qui cachent les données jusqu'à ce qu'il y ait une délégation. Cette étape est utile parce que ces informations sont sorties de l'infrastructure, elles sont dans le serveur racine de manière à ce qu'elles puissent être [inaudible]. Voilà pourquoi cette étape est importante. Le risque est minime. Vous avez toujours un bon comportement, mais cela vous donne un petit peu une idée. La diapositive suivante.

Ensuite, il y a l'évaluation de collision active qui est beaucoup plus perturbatrice et qui a beaucoup plus d'impacts en termes d'évaluation de collision. Nous mettons les choses dans les zones de TLD. Nous n'effectuons pas ce que nous faisons en 2012 avec la *wildcard* où on mettait une adresse IP live et où on collectait des requêtes. Mais là, ce que vous avez, c'est beaucoup de volume, beaucoup de diversité, mais on ne sait pas exactement à quoi sert le nom, on ne sait donc pas quel est l'impact et on comprend mieux lorsqu'il y a une requête web, lorsqu'il y a d'autres types de requête des données, lorsque d'autres services utilisent le nom. Donc cela vous donne des informations sur l'impact. Diapositive suivante.

Voilà un petit peu le processus de travail et voilà les différences. Ce que nous suggérons, c'est que tout ceci se produise avant l'octroi du TLD. Nous avons ajouté un nouveau type d'évaluation de collision et nous avons également créé ces équipes de manière à avoir une bonne évaluation technique de tout cela.

Je vois qu'on est passé à la dernière diapositive. Vous avez un lien, vous pouvez toujours rejoindre le groupe de discussion. Ce serait apprécié. Nous sommes en train de finaliser notre dernière version du rapport définitif du groupe. Nous sommes pleins d'espoir. Nous espérons que la dernière version sera publiée peu avant l'ICANN75. Nous espérons que notre travail sera terminé avant l'ICANN75. Il y aura une mise à jour qui sera faite un peu comme celle-ci pour présenter nos constatations et ensuite, il y aura une période de commentaires publics pour que vous puissiez considérer tout ceci.

J'espère que la présentation aura été utile. Je vous passe la parole maintenant pour vos questions. Nous serons très heureux d'y répondre. Je ne sais pas qui gère les questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Matthew. Est-ce que vous voulez vous-même gérer la liste des questions ? Je pense que vous êtes assez grand pour le faire. Je vous laisse gérer. Vous avez déjà des mains levées.

MATT THOMAS : Très bien.
Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup Matt et Jim pour cette excellente présentation. Je sais que vous avez effectué énormément de travail. J'apprécie vraiment que vous soyez présents avec nous pour nous faire cette présentation avant que la période de commentaires publics soit lancée, donc merci beaucoup.

Je crois que ma question, c'est de savoir si l'équipe a été surprise par ces résultats. Il y a des personnes qui ont déjà un petit peu traité de cette question de manière assez légère par le passé. On en parlait beaucoup mais finalement, il n'y avait pas grand-chose à dire, surtout après la série. Mais apparemment, les résultats semblent montrer qu'il faut s'en occuper. Est-ce que cette constatation de l'étude du NCAP a surpris le groupe ? Ou alors est-ce que c'est un problème en fait important ?

MATT THOMAS :

Excellente question, merci de l'avoir posée.

Je pense qu'une partie importante de la conversation qu'on doit avoir par rapport au cadrage de la collision de noms en termes d'évaluation, le problème de gestion de risques consiste à définir finalement les frontières, à définir le problème autour de .corp et .mail. Il y a beaucoup de CDM qui peuvent être délégués avec un impact ou risque minimum et on l'a vu avec la série de 2012.

Je pense que ce qui est important dans ce projet de l'étude 2 du NCAP, c'est qu'il s'agit simplement d'une gestion de risques par rapport au fait savoir comment identifier les prochains .corp, .home et .mail et

comment le faire de telle sorte qu'on puisse éviter de tomber dans un même scénario où .corp, .home et .mail pourraient donner lieu à un risque de confusion et où cela présenterait trop de risques, donc ceci aurait une incidence en termes d'atténuation et de gestion de risques.

Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose, Jim ?

JIM GALVIN :

Oui, j'ajouterais un point de vue personnel parce que ce que je pense par rapport à la collision de noms a beaucoup évolué au fil des ans dans le cadre de l'étude de ce projet notamment et je pense que la transition par rapport au fait de considérer cela comme un problème de gestion de risques a beaucoup évolué. Et cela a une incidence sur la manière dont je vois les choses.

Il faut être très prudent par rapport au fait que les chiffres en termes de collision de noms sont importants. Pourquoi ? Parce qu'il suffit d'une collision de noms et certains peuvent dire que les chiffres ne sont pas importants. Si votre seul critère c'est l'impact, peu importe le chiffre alors parce que s'il n'y a qu'une collision de noms, c'est dérisoire. Mais clairement, ce n'est pas la bonne position à adopter. Il faut savoir qu'il peut y avoir un dommage significatif. C'est pourquoi on essaie de modifier ce dialogue autour de la gestion de risques. Il faut pouvoir accepter le fait que c'est un problème qui va exister et il faut avancer avec ce problème. Et il va falloir réagir à tout ce qui adviendra. Et la meilleure chose à faire, c'est d'avoir une bonne idée par rapport au nombre incroyable et impressionnant de personnes, d'endroits où il y a collision de noms. Et cela vous donne une idée du fait qu'il y a un risque croissant et que ce risque croissant présente un impact croissant aussi.

Donc ce n'est pas une bonne chose de considérer que les chiffres ne sont pas importants et je pense que modifier son point de vue à ce niveau-là m'a permis de changer d'avis sur cette question. Peut-être que tous les membres du groupe ne pensent pas de la même manière, mais c'est pourquoi on a besoin de la contribution de la communauté dans son ensemble.

Christopher Wilkinson, allez-y.

CHRISTOPHER WILKINSON : Merci. Bonjour de nouveau.

Je dois d'abord vous faire part d'un certain scepticisme. D'abord, on sait que ce problème de collision de noms existe depuis la série de 2012 et on a passé plusieurs années au sein des SubPro de la GNSO à préparer et organiser la prochaine série. Et là, je passe sous silence mes préoccupations par rapport à cette prochaine série. Mais pourquoi est-ce que ce problème doit être abordé avec autant de détails et de préoccupations ? Et d'ailleurs, cela intervient bien trop tard dans ce processus. Donc ma question est la suivante : combien de temps cela va prendre de mettre en place ce système assez complexe et combien cela va coûter et qui va payer ?

Deuxième préoccupation que vous avez évoquée d'ailleurs rapidement et dans ma vision très simple des choses, je dirais que les choses qui tombent sous le coup du sens seront identifiées rapidement, mais c'est le panel d'évaluation qui devrait identifier cela et prendre les mesures pertinentes dans le cadre de ce processus et non pas le Conseil d'Administration. Et la question de gestion de risques devrait

s'appliquer uniquement aux 20 % restant. Et d'ailleurs, certains d'entre vous disent que cela pourrait être moins. Mais le problème de fond devrait être circonscrit de manière très simple et logique. Vous ne pouvez pas appliquer ce processus à tous les candidats ou toutes les candidatures potentielles. Et quelqu'un a dit qu'il y avait encore un aspect de confidentialité qui doit faire l'objet de négociations ; non, ce n'est pas le cas, cela s'est décidé par l'[EPD]. On sait ce qu'il en est des aspects de confidentialité et on sait qu'il faut les intégrer dans le processus de candidature. Donc je pense qu'il faudrait retirer cet aspect sur la confidentialité de ce processus. On a besoin d'une solution à ces problèmes qui surgissent au moment de l'évaluation de candidatures pour les nouveaux gTLD.

Merci.

JIM GALVIN :

Merci Christopher. Vous avez évoqué un certain nombre de points très importants, très intéressants.

J'aimerais vous dire que le NCAP se concentre sur l'aspect technique pour répondre au Conseil d'Administration par rapport au fait d'éviter les collisions de noms et que faire de cette évaluation. Mais vous avez raison, il y a un certain nombre de questions qui ont été posées par SubPro, il y a des vraies questions qui sont liées à la confidentialité et des vraies questions par rapport au fait de savoir si cela devrait s'appliquer ou pas à tous les TLD. Nous, du point de vue technique, on pense que toutes les chaînes devraient être testées, on pense qu'il y a un risque lié à chaque TLD et par conséquent, nous considérons que d'un point de vue technique ce risque doit être connu à l'avance

puisque en fin de compte, l'organisation ICANN par l'intermédiaire du Conseil d'Administration a la responsabilité de ce qui se passe une fois qu'un TLD est accordé.

Pour nous, au sein du groupe, c'est très difficile de répondre à beaucoup de questions que vous avez évoquées ici parce que cela va au-delà de nos notre mandat. Je ne sais pas si Matt veut ajouter quelque chose ?

CHRISTOPHER WILKINSON : J'aimerais ajouter quelque chose rapidement.

Beaucoup de ces questions ne sont pas du tout techniques, elles sont linguistiques et commerciales.

Deuxièmement, je me pose la question de savoir si c'est réellement utile d'appliquer cela de manière générale. Chacun peut avoir son point de vue, mais à At-Large, il n'y a pas la possibilité d'avoir une discussion sur ce point, donc je recommanderais vivement que ce point soit retiré.

JIM GALVIN : Merci Christopher.

Il ne nous reste plus que cinq minutes... Non, on a une heure et demie. En tout cas, je ne veux pas empiéter trop sur le reste de votre réunion. Mais écoutez, je vais continuer à prendre les questions. J'espère qu'on m'interrompe pour me dire que nous n'avons plus de temps.

MICHAEL PALAGE : Écoutez, je vais laisser la place à Justine Chew.

JIM GALVIN : Justine, allez-y.

JUSTINE CHEW : Je ne sais pas pourquoi je passe en premier parce que j'ai Olivier et Jonathan devant moi et j'avais baissé la main avant parce que je regardais l'heure aussi.

JIM GALVIN : Alors allez-y.

MICHAEL PALAGE : Très bien, merci.

Merci Matt. Excusez-moi, je suis arrivé un peu en retard et excusez-moi si vous avez déjà répondu à ma question auparavant.

Jim, vous avez dit que vous vouliez que tous les TLD passent par ce processus. Est-ce que cela inclut les ccTLD qui vont être ajoutés aussi ou est-ce qu'il s'agit simplement de gTLD ?

JIM GALVIN : Est-ce qu'on va l'appliquer aux ccTLD ? C'est au Conseil d'Administration d'en décider. Nous, on voit comment gérer les risques au niveau de la collision de noms, donc on n'a pas d'opinion là-dessus.

MICHAEL PALAGE :

Très bien. Je serais d'accord avec votre premier commentaire par rapport à tous les TLD parce que vous n'avez pas fait de distinction à ce niveau-là.

Ensuite, deuxième question si vous le permettez. Par rapport au fait que le Conseil d'Administration a le dernier mot du point de vue de la gestion de risques, peut-être que vous pourriez faire un commentaire brièvement sur l'utilisation spécifique ou l'utilisation spéciale de certains gTLD comme .onion qui auparavant faisait l'objet d'une dérogation par rapport à la délégation. Et étant donnée la prolifération croissante des chaînes, comment est-ce que ces délégations potentiellement différentes pourraient éviter les collisions de noms ? Parce que ce qui serait réellement important pour le Conseil d'Administration – et je vois qu'Avri et d'autres membres du Conseil d'Administration participent à cet appel – que se passe-t-il si quelqu'un suit les règles et attend un processus d'élaboration de politiques qui prend 10 ans et malheureusement est bloqué parce que quelqu'un a volontairement créé un risque ou un conflit ? Est-ce que vous l'avez pris en considération dans votre travail ? Et si ce n'est pas le cas, est-ce que vous pensez que cela mériterait d'être pris en considération ?

MATT THOMAS :

Merci, excellente question. Je vais simplement répéter ce que Jim a dit auparavant. Il s'agit d'un processus qui consiste à évaluer les collisions de noms pour tous les gTLD. Et comprendre l'impact et l'origine-même de cette collision de noms sont deux éléments qui vont nous aider à mieux comprendre le dommage potentiel. Et finalement, l'objectif final

qui découle de cela dépend de l'acceptation de la part du Conseil d'Administration de risques.

Je ne sais pas si Jim veut ajouter quelque chose ?

JIM GALVIN :

Oui, j'aimerais préciser. J'ai dit tous les TLD et je pense que c'est un excellent mécanisme pour tous les TLD. Que ce soit utilisé pour les ccTLD ou pas, cela dépend du Conseil d'Administration de trancher. Et il y a deux dimensions autour de la collision de noms et je vais le dire de la manière suivante.

La collision de noms existe dans le cadre de notre infrastructure de nommage du DNS et on se concentre énormément sur le fait de gérer cette partie-là du problème, donc on essaie de gérer la présence existante de ce processus de collision de noms dans cet espace. Mais il faut également reconnaître qu'il y a une interaction avec d'autres espaces. C'est un autre type de collision de noms et on en dira quelques mots, mais l'ICANN ne contrôle pas cela. Donc nous, on répond simplement à ce qui dépend et ce qui relève du contrôle de l'ICANN même s'il y a d'autres choses qui existent. Et ce que fait l'ICANN à ce niveau-là dépend de l'ICANN et cela ne relève pas de notre mandat technique.

Jonathan, c'est à vous.

JONATHAN ZUCK :

Merci Jim. J'aimerais savoir si vous avez parlé de l'atténuation après ou de la gestion du risque. Est-ce que cela veut dire tout ce qu'un nouveau

registre doit faire pour identifier les risques qui ne s'élèvent pas au niveau auquel il ne peut pas être délégué ? Est-ce que c'est ce que cela veut dire ou est-ce que c'est un autre effort ? La raison pour laquelle je pose cette question, c'est qu'il y a du côté du client une composante qui est la fuite, la fuite dont vous parlez. Donc est-ce qu'il y a aussi une campagne éducative qui doit peut-être être mise en place ou est-ce que les développeurs d'outils, Microsoft, etc., est-ce qu'ils doivent gérer ce processus différemment ou est-ce que les sociétés doivent mieux comprendre et utiliser des noms moins communs ? Est-ce qu'il y a un processus pour changer la nature de risques avec le temps ou est-ce que c'est uniquement une question de délégation ?

JIM GALVIN :

Deux commentaires là-dessus.

L'étude des plans d'atténuation et de remédiation, c'est la partie trois du projet d'analyse de collision des noms. Il y avait trois parties : la partie un, c'était la mise en place ; la partie deux, c'est l'analyse, pouvoir bien évaluer, troisième partie maintenant, qu'est-ce que je fais.

Ce que nous avons fait à la partie deux, c'est que nous avons fourni une opportunité, un lieu dans lequel tous les plans de d'atténuation et de remédiation pouvaient être élaborés. Donc c'est l'évaluation, mais c'est aussi l'approbation par le conseil autant que possible dans le cas de l'approbation du TLD. Ensuite, c'est que peut-on faire en termes d'atténuation et de remédiation. Nous allons y arriver à l'étude trois.

Mais l'observation que je dois vous faire, c'est que ceci, même aujourd'hui, c'est difficile à prévoir parce qu'une des choses que nous

avons apprises avec le temps, c'est que l'infrastructure du DNS a changé ; ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire va donc changer aussi avec le temps. Je ne sais pas où tout cela va nous mener mais oui, il faut tout considérer en termes de collision de noms et voilà pourquoi les CDM doivent être élargis au-delà du DNS. On a besoin de davantage d'informations sur l'utilisation du nom pour bien réfléchir à ce qu'il faudrait faire, ce qu'on pourrait faire en termes d'atténuation et de remédiation.

Je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose, Matt ?

MATT THOMAS :

Oui. Je voulais également mentionner le commentaire de Jonathan.

Dans la série de 2012, l'interruption de contrôle, c'est le mécanisme qui a été utilisé pour perturber, pour notifier les parties impactées. Donc nous nous appuyons beaucoup sur la réponse dans le DNS que vous connaissez. L'idée, c'était que les administrateurs le verraient et trouveraient des informations dans leur recherche. Ce que nous proposons dans le cadre de l'évaluation, c'est toujours d'avoir une notification sur la perturbation aux clients mais de manière un peu plus directe qui corresponde à un certain nombre de protocoles web pour donner davantage de notification aux utilisateurs et aux administrateurs et pour leur dire : « Il y a un problème de collision de noms qui a été identifié pendant cette période d'évaluation active. »

Et bien sûr, il y a le concept aussi de sensibilisation et d'éducation qui sera, je crois, une de nos recommandations, donc mieux faire comprendre aux administrateurs de système comment configurer leur

ystème de manière à éviter les collisions de noms à l'avenir. Il y a les listes de recherche qui devront être mieux gérées, surtout lorsqu'il y a les listes de recherche de suffixes qui font partie des choses telle que la mascarade. Il y a des présentations que j'ai données en termes de sensibilisation et il y a des centaines de milliards de requêtes qui ont été impliquées. Et les critères qui permettaient la réussite de ceci, c'était de regarder ce CDM et la diversité en fait était beaucoup plus contenue et cela a permis aux revendeurs de pouvoir identifier, de pouvoir mieux trouver ces fuites.

Et puis, il y a des composantes qualitatives qui permettent de sensibiliser les fabricants d'équipement, de réseaux pour travailler à long terme. Je crois vraiment que c'est cela, la question, c'est le long terme et l'éducation, la sensibilisation.

JIM GALVIN :

Merci Matt, excellent argument en termes de notification du client. Et je vais un petit peu peut-être résumer tout ceci pour l'At-Large. Je crois qu'il y a une opportunité. L'opportunité pourrait vraiment être pour l'At-Large de considérer les utilisateurs. Les utilisateurs sont des clients, donc il faut que les utilisateurs puissent comprendre et motiver les clients à mieux fonctionner dans cet espace de collision des noms. Je pense que c'est cela l'opportunité pour l'At-Large.

Michael, j'imagine que c'est une ancienne main, donc je vais passer la parole à Justine.

JUSTINE CHEW :

Merci Jim et Matt d'être venus nous expliquer cette étude de NCAP, étude 2.

Avant de poser une question, j'aimerais faire un commentaire par rapport à ce que Christopher a dit tout à l'heure. Je n'ai pas entendu Jim ni Matt nous dire que c'est une question sur laquelle l'At-Large doit prendre position. Pour moi, c'est une étude 2, étude NCAP, qui a été commanditée par le Conseil d'Administration avec interaction directe du SSAC avec le Conseil sur toutes ces questions.

Nous avons participé aux SubPro et je ne me suis pas penchée sur les questions techniques, je l'ai plus fait sur le NCAP. Ce sont vraiment des questions techniques. Donc ceci m'amène à la question que je souhaitais poser.

Jim, vous avez noté que dans le cadre du groupe de discussion qui est toujours pour ainsi dire réticent à ces nouvelles propositions, personnellement, je crois que ce flux de travail que vous proposez est une bonne idée. Je n'aime pas trop le risque généralement, donc je trouve que c'est bien. Par rapport aux personnes qui ne sont pas convaincues, à votre avis, est-ce que pour eux il n'y a rien de problématique par rapport à ce qui existe dans le cadre du travail sur les collisions de noms ? Pourquoi est-ce qu'on fait tous ces efforts pour changer les choses ? Est-ce que votre proposition apporte quelque chose ou est-elle simplement onéreuse ? Est-ce que vous pouvez dire que le type de données qu'on essaye d'identifier dans le cadre de ce travail, en particulier CDM, c'est quelque chose qui a plus de valeur que ce qui aurait été collecté si on avait utilisé le cadre existant ? C'est donc précédent au processus de cycle de vie précédent parce que le cadre est

effectué après l'octroi du TLD, alors que là, c'est quelque chose qu'on fait avant l'octroi du TLD et je crois que c'est une question critique.

Donc mes questions, c'est : à votre avis, quelle est la valeur des données qui sont collectées lorsqu'on utilise ce processus que vous proposez par rapport au cadre que nous avons utilisé jusqu'à maintenant ? Merci.

JIM GALVIN :

Je vais vous faire quelques commentaires et ensuite, Matt vous répondra davantage.

Je crois que ce que je peux dire personnellement, c'est que je ne vois pas beaucoup de réticences au sein du groupe de travail par rapport aux points précis que nous proposons. Mais la réticence au sein du groupe de travail est par rapport à la collision de noms et l'interruption contrôlée, les interruptions en général d'ailleurs.

Vous avez raison, il y a encore des gens dans la communauté qui [existent] et même lorsqu'il y avait des interruptions contrôlées dans la série de 2012, ce n'est pas quelque chose qui était soutenu par tous. Je crois que les gens nous disent que cela fait 10 ans qu'on utilise les interruptions contrôlées, il n'y a rien de très mauvais qui s'est passé, donc pourquoi tout cela. Et je comprends tout à fait ce qu'ils disent. On ne peut pas totalement le mettre de côté et il est toujours bon d'y réfléchir.

Dans le groupe, les détails que nous proposons, etc., ne suscitent pas nécessairement beaucoup de réticences, beaucoup d'objections. Il y a des points de discussion sur lesquels nous travaillons encore, mais je crois – et ce n'est que mon opinion – que nous avons un consensus tout

à fait satisfaisant par rapport à la voie que nous proposons, par rapport à l'évaluation des collisions de noms. Donc nous avons un bon consensus là-dessus.

Deuxième chose que je peux vous dire, c'est que nous avons passé beaucoup de temps à apprendre à partir des expériences sur ce qui s'est passé au cours des 10 dernières années. Je reviens donc aux problèmes au tout début, aux motivations d'origine pour les interruptions contrôlées dans la série de 2012, quel était l'objectif. Et nous avons ensuite évalué le niveau de réussite et ce que nous souhaitions accomplir par la suite.

Donc ce que nous proposons, c'est une évolution. Nous acceptons le fait qu'il faut évaluer les collisions de noms en termes de gestion des risques ; il faut faire quelque chose. Donc nous fournissons des mécanismes pour le faire et nous améliorons ce qui existait. Nous n'éliminons rien, nous ne remplaçons rien, nous ne suggérons pas quelque chose de totalement différent. Nous essayons simplement d'améliorer les choses parce que c'est ce qu'il faut faire. Il faut toujours tirer les leçons de ces expériences. Voilà ce que nous proposons sur la base des 10 années passées.

Voilà un petit peu ce que je peux dire par rapport à ce qui se passe. Et je vais laisser Matt ajouter quelque chose.

MATT THOMAS :

Je crois que c'est l'objectif du NCAP, d'élaborer un processus souple qui permette l'évaluation des collisions de noms à l'avenir de manière pérenne, donc de fournir les mécanismes, les cadres d'évolution pour

bien traiter la collision de noms à long terme, les différents rôles, à quoi ressemblera le DNS dans 10 ans. Et justement, par rapport à cela, oui, les données sont totalement différentes par rapport à l'évaluation de 2012. Jim l'a déjà mentionné, beaucoup de choses se sont produites depuis 2012 dans le DNS. Nous avons eu la consolidation des serveurs de noms, nous avons eu l'introduction des résolveurs récursifs publics, nous avons eu des changements fondamentaux dans le protocole DNS avec l'introduction du DOT, avec le chiffrement, nous avons eu des choses qui ont supprimé la fidélité des données que l'on peut collecter au système avec l'atténuation de noms et de [inaudible]. Donc c'est le désir d'avoir un cadre qui puisse nous permettre de gérer les 10 années à venir pour incorporer tous les changements à venir dans le DNS tout en maintenant de manière pérenne cette question.

Merci.

JIM GALVIN :

Olivier, vous êtes le dernier à avoir la main levée. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci. Oui, je pense que je me suis délibérément placé en dernier dans les demandes de parole parce que je voulais clore cette discussion. Je ne voulais pas l'interrompre, elle était très intéressante.

Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter de l'excellent travail et on voit tout le chemin parcouru depuis 2012 et le niveau de débat qui a beaucoup évolué, le niveau de connaissances par rapport à l'ampleur du problème et comment parvenir à trouver des solutions. On se souvient des premières discussions du SSAC qui a pointé du doigt cette question

et certains dans la communauté ont dit : « Non, il n’y a pas de problème, continuons à avancer et oublions ce problème qui n’est pas un problème d’ailleurs. »

Et il y a une chose que j’ai entendue ici qui a été un peu préoccupante pour moi. À l’origine, il s’agissait évidemment du DNS et l’une des choses qui a été signalée ici ou une des questions qui a été posée, c’est de savoir qu’il s’agit d’un côté de détection et de l’autre d’atténuation. Et le DoH/DoT pourrait introduire un certain niveau de confusion si ce pourrait être détecté ou pas. Et je ne sais pas si je vous ai bien entendu, Jim, est-ce que vous avez dit que vous pourriez analyser les choses d’un point de vue différent ? Est-ce que vous pouvez expliquer cela s’il vous plaît ?

JIM GALVIN :

Oui. Peut-être que ce que vous dites, c’est par rapport aux commentaires que je faisais. Je disais que l’une des choses qu’on a découverte en tant que principe d’ingénierie, c’est d’examiner la présence de collision de noms en nous apercevant non seulement que l’infrastructure a changé, mais aussi en prenant conscience du fait qu’il ne peut y avoir aucune garantie du fait d’éviter toute collision de noms et ceci est une prise de conscience importante et un élément important à comprendre.

Il est possible qu’une entreprise puisse être parfaitement bien configurée et puisse utiliser tous les noms qu’elle veut en interne et qu’il n’y ait jamais de fuite, que ce ne soit jamais exposé. Donc ceci est un risque potentiel de confusion de noms, mais il n’y a aucun moyen de savoir cela parce que s’il n’y a pas de fuite de noms, alors vous ne le

savez pas. Et dans ce cas-là, ce qui se passe, c'est que vous ne saurez jamais que le nom est délégué et les seuls gens qui le savent, ce sont les ressources humaines de cette entreprise. Et en interne, on va donner la priorité à ce nouveau TLD à des fins internes et le TLD externe ne sera jamais visible pour eux, ils ne le verront jamais et peut-être qu'ils n'en auront jamais conscience. Et ceci est une chose importante à comprendre par rapport à l'infrastructure du DNS, c'est quelque chose qui échappe tout à fait à votre contrôle. Et les choses vont continuer ainsi.

J'espère que c'est là-dessus que portait votre question. Je ne sais pas, est-ce que vous pouvez confirmer ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Jim.

En fait, j'avais compris que peut-être vous n'étiez pas en train de prendre en considération le fait d'analyser tous les exemples de collision, y compris les processus de nommage alternatifs comme le DoH. Et vous avez dit qu'au niveau de la protection, vous allez essayer de le faire, mais dans la mesure du possible.

JIM GALVIN : En fait, la question que vous posez, c'est le fait que d'autres systèmes de nommage existent dans le monde. Donc c'est un système de nommage tout à fait différent qui existe et nous, c'est-à-dire l'ICANN, la communauté ICANN, nous n'avons aucun contrôle sur ce genre de choses. Mais ce système existe et nos utilisateurs dans notre système de nommage qui utilisent l'internet comme indice de nos systèmes web

sont affectés par la présence d'autres systèmes de nommage parce que cela sème la confusion chez les utilisateurs. C'est un exemple de collision de noms. C'est une question importante, intéressante : qu'est-ce qu'on peut y faire ? Et on ne peut certainement rien faire par rapport à eux. Mais nous, qu'est-ce qu'on peut faire de notre côté ? Je ne sais pas encore. Cela devrait faire l'objet d'une troisième étude peut-être.

Mais en tout cas, dans le cadre de nos compétences, de notre mandat, on peut simplement se limiter à faire le constat que ces autres systèmes existent et voir si un opérateur de registre pourrait faire quelque chose. Mais en tout cas, cette possibilité existe.

Je ne sais pas si Matt veut ajouter quelque chose.

MATT THOMAS :

La seule chose technique que je dirais, c'est que notre rôle ici se circonscrit uniquement à l'internet et au DNS faisant autorité et c'est là-dessus qu'on s'est concentré pendant l'évaluation d'impact et pendant l'étude sur le projet NCAP.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Très bien, merci beaucoup.

On n'a plus de temps, mais cela a été une discussion passionnante et c'est une très bonne chose que vous ayez pu nous éclairer. Cela intéresse beaucoup notre communauté et je suis sûr que les gens qui n'ont pas pu participer vont écouter les enregistrements. Merci de nous avoir accompagnés.

Malheureusement, on n'a plus de temps donc on passe rapidement au point suivant de l'ordre du jour, à savoir mises à jour des groupes de travail et petites équipes. Je crois comprendre que la plupart d'entre eux, si ce n'est la totalité d'entre eux, n'ont pas de mise à jour. Rien sur le PDP sur la révision de la politique de transfert, EPDP sur les IDN. Et par rapport au TPR, je pense qu'il y avait une seule mise à jour phase A. Est-ce qu'il me manque quelque chose, Jonathan ?

Je vois que Steinar a levé la main. Allez-y.

STEINAR GRØTTERØD :

Merci.

Très brièvement, mise à jour par rapport à l'appel d'hier du groupe de travail sur la politique de transfert. Ce dont nous avons parlé et on a continué à en parler hier, c'est d'un changement dans la politique des données d'enregistrement du titulaire d'un nom de domaine. Ce qu'on essaie de faire, c'est d'envisager différents scénarios et voir quels seront les changements qui interviendraient pour un changement d'enregistrement. Parce que pour l'instant, cela donne lieu à un blocage de 60 jours et tous les bureaux d'enregistrement ne font pas cela.

Donc la discussion est de savoir si ce blocage de 60 jours est raisonnable, s'il devrait y avoir blocage ou pas ou si ce blocage est trop long. La plupart des bureaux d'enregistrement par rapport à la manière dont je vois les discussions sont en faveur de retirer ce blocage, mais il n'y a pas de consensus au sein du groupe de travail.

Et ma contribution au groupe de travail a été la suivante : on a proposé un système de sécurité pour la phase A, politique de transfert, et ce

processus de sécurité ferait que ce blocage ne serait pas nécessaire. Mais ce que je vais faire, c'est d'envoyer des questions sur la liste de diffusion du CPWG en vue de la réunion du 24 août. Pourquoi ? Parce que je pars en vacances la semaine prochaine. On aura une réunion sur le PDP, puis il y aura une période de vacances pour les membres du PDP. Donc c'est un bon moment pour aborder cette discussion au sein du CPWG.

Voilà tout ce que j'avais à dire. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Steinar.

Voyons s'il y a des commentaires ou questions.

JONATHAN ZUCK : Pour répondre à votre question Olivier, non, je ne pense pas que vous ayez oublié de mentionner quoi que ce soit dans les mises à jour.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien.

Passons au point 6 de l'ordre du jour, mise à jour des commentaires politiques avec Jonathan Zuck et Chantelle Doerksen. Je ne sais pas qui fait la mise à jour, mais vous êtes sûr muet pour l'instant.

CHANTELLE DOERKSEN : Jonathan, si vous voulez, je le fais.

JONATHAN ZUCK : Très bien, merci.

CHANTELLE DOERKSEN : Le seul commentaire récemment ratifié est celui qui concerne le rapport initial de la politique de transfert phase 1A. Il n’y a rien d’autre pour l’instant, je ne sais pas si c’est en raison de la pause estivale, mais voilà.

Par rapport aux commentaires à venir, nous avons en août et en septembre après l’ICANN75 ce qui figure à l’écran. Voilà.

JONATHAN ZUCK : Très bien, merci beaucoup. Et on aura également un rapport la semaine prochaine sur la mise en œuvre de la politique de données d’enregistrement.

Voilà, c’est tout pour la mise à jour, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jonathan.

On passe maintenant au point 6 de l’ordre du jour, divers, et je reviens vers vous Jonathan pour les thématiques et questions de l’ICANN75.

JONATHAN ZUCK : Très bien.

On est un petit peu en retard sur ce point, mais il y a des discussions sur ce que devrait être notre agenda ou nos priorités pour les réunions de l’ALAC avec le Conseil d’Administration. Vous vous souviendrez que la semaine dernière, on a essayé d’examiner cette feuille de calcul que le

personnel du Conseil d'Administration nous a donnée pour voir le statut des différents avis en termes de procédures ultérieures. Et bon nombre de ces questions font partie de l'évaluation ODA qui est actuellement en cours. Et je sais que certains pensaient que l'une des questions au Conseil d'Administration serait la suivante : que se passerait-il ou serait-il possible de préciser davantage les choses du côté de la communauté At-Large ? Justine, est-ce que vous avez plus d'informations sur une mise à jour par rapport aux statuts sur les procédures ultérieures qu'on souhaiterait peut-être soumettre au Conseil d'Administration ?

JUSTINE CHEW :

Je n'y ai pas vraiment réfléchi encore mais a priori, je crois qu'il faut que j'examine le travail de l'équipe ODP SubPro et ce qu'ils sont en train de faire par rapport à l'ODA.

Ce que j'ai cru comprendre, c'est que l'ODA devrait être lancé ce mois-ci, donc ce sera l'occasion de voir quelles sont les hypothèses parce que d'après ce que j'ai pu comprendre, notre avis au Conseil d'Administration sur les procédures ultérieures contient des recommandations, les 40 recommandations qui sont listées sur phases 1 et 2 qu'on vous a présentées la semaine dernière. Mais écoutez, je pense que de toute façon, on aura la possibilité d'examiner l'ODA et de voir s'il faut revoir quelques positions ou recommandations de l'ALAC que ce soit et ensuite, en fonction de cela, revenir vers le Conseil d'Administration et dire : « L'ODA, c'est bon. Avez-vous besoin d'autres précisions de notre part ? »

Ensuite, étant donné l'ODA, est-ce qu'on souhaiterait amender l'une quelconque de nos recommandations et c'est ce que semblent indiquer

quelques unités constitutives. C'est ce que j'ai déjà dit auparavant et c'est sujet à discussion s'il y avait de nouvelles informations sur lesquelles on pourrait se fonder pour modifier notre recommandation ou notre position pour faire en sorte que notre position s'aligne davantage sur la position des autres unités constitutives afin d'aider le Conseil d'Administration à travailler en vue d'une position qui soit davantage acceptée dans l'ensemble de la communauté. Donc voilà mes premières impressions mais encore une fois, j'ai besoin d'y réfléchir davantage et de peaufiner un petit peu cette approche. Bien entendu, toutes les idées sont bienvenues mais en tout cas, j'ai besoin de plus de temps pour y réfléchir.

JONATHAN ZUCK :

Merci Justine. Je pense que c'est tout à fait raisonnable. Je crois que nous avons un peu de temps pour finaliser ces questions. Nous avons un rapport ODA qui arrivera en août et nous n'apporterons la réponse qu'en septembre, donc cela nous donnera un petit peu un contexte pour ce que le Conseil répondra à notre avis. Au moins, nous avons démarré la discussion.

Je vais maintenant passer la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Jonathan.

Vous avez maintenant la parole s'il y a encore d'autres points divers que vous souhaitez mentionner. Je ne vois pas de mains levées pour l'instant, donc ceci veut dire que nous en arrivons au point 7 sur la prochaine réunion.

YEŞİM SAGLAM : Merci. Nous suivons la rotation et la réunion de la semaine prochaine sera le 10 août à 19 h UTC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Yeşim. Je me demande si c'est juste. Je croyais qu'il y avait un conflit ; 19 h UTC, il me semble que c'est l'appel des présidents [SOA].

YEŞİM SAGLAM : Oui mais Jonathan a dit que de toute façon il devrait être excusé la semaine prochaine quoi qu'il arrive et je crois que nous essayons d'être fidèle aux horaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je n'avais pas lu cette petite note par rapport à la semaine prochaine. Très bien.

Jonathan, y a-t-il autre chose dont on doit parler aujourd'hui ? Sinon, c'est 19 h la semaine prochaine. Y a-t-il autre chose donc ?

JONATHAN ZUCK : Non, je ne crois pas. Excellente discussion sur le NCAP, c'est clair, donc je suis très heureux d'avoir pu y participer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, la discussion a été excellente.

Merci beaucoup aux interprètes bien sûr et à ceux qui s'occupent de la transcription en temps réel, c'est un service très utile.

N'oubliez pas après avoir fermé la fenêtre Zoom de répondre aux questions. Et j'espère que tout le monde aura apprécié cet appel. Merci d'avoir participé, cela a été très intéressant. Excellente semaine à tous. Nous continuons de discuter de tout ceci sur la liste de diffusion. Et Jonathan, bonne pause la semaine prochaine.

Voilà, je ne sais pas où vous êtes mais je vous souhaite une excellente matinée, après-midi ou soirée. Au revoir.

YEŞİM SAGLAM :

Merci à tous. La réunion est terminée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]